

Un appel de M. Kerensky à l'armée russe

PÉTROGRAD, 27 mai. — M. Kerensky, ministre de la guerre, a adressé à l'armée et à la flotte un ordre du jour des plus vibrants. Il y est dit, notamment :

Vous avancerez en rangs serrés, soudés par la discipline et le devoir, dans un amour sans bornes pour la révolution et la patrie. Que l'armée et la flotte les plus libres du monde prouvent que la liberté est un gage de force et non de faiblesse, qu'elles forgent une nouvelle discipline de fer, celle du devoir, et qu'elles relèvent la puissance combative du pays. Rappelez-vous que quiconque regardera en arrière, s'arrêtera, reculera, perdra tout. N'oubliez pas que si vous ne défendez pas l'honneur, la liberté et la dignité de la patrie, vos noms seront maudits. De par la volonté du peuple, vous devez débarrasser la patrie et le monde des violateurs et des usurpateurs. Tel est le haut fait auquel je vous convie.

Vote de confiance au gouvernement

PÉTROGRAD, 27 mai. — Les ministres socialistes Tchernov, Skolebev et Tseretelli se sont présentés, aujourd'hui, devant le conseil des délégués des ouvriers et soldats. Après avoir entendu leurs déclarations, le conseil a voté une motion accordant sa confiance aux trois ministres ainsi qu'à tout le gouvernement.

Une déclaration de M. Vandervelde

PÉTROGRAD, 27 mai. — M. Emile Vandervelde, ministre d'Etat belge et président du bureau international, a fait la déclaration suivante :

J'ai tenu à interroger de nombreux hommes politiques influents sur le sens qu'il convient de donner, notamment par rapport à la Belgique, à la formule du manifeste gouvernemental : « Paix sans annexions et sans indemnités », fondée sur le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes. Toutes les personnalités que j'ai consultées à ce sujet m'ont déclaré que ce passage de la déclaration ministérielle voulait simplement dire que la Russie avait l'intention de s'opposer à ce que les vainqueurs imposent aux vaincus des tributs et que des annexions territoriales soient consenties contre la volonté des habitants. Le droit de la Belgique est au-dessus de toute contestation. Mais, au surplus, les mots : « pas d'annexions » n'impliquent nullement le retour au *statu quo ante bellum*.

Il est bien entendu que l'Alsace-Lorraine doit revenir à la France, le Trentin à l'Italie, et que les Arméniens doivent être soustraits à l'oppression turque. Ce ne sont d'ailleurs pas là des annexions, mais des « désannexions ».

En résumé, je crois que si le gouvernement provisoire est obligé de maintenir des formules qui, par leur expression simpliste, seront aisément comprises par les masses populaires, on a des raisons d'espérer que les hommes qui ont actuellement la responsabilité du pouvoir vont agir énergiquement dans un sens favorable aux intérêts de l'Entente et à la cause de la démocratie.